

APPEL À PARTICIPATION À LA 5^e ÉDITION DU SPEED-DATING DU CRÉATIVLAB AMPIRIC

Le CréativLab du pôle Pilote Ampiric organise un speed-dating pour vous permettre de trouver vos futurs partenaires !

- Vous êtes responsables d'entreprise, chercheurs, enseignants, ou formateurs
- Vous travaillez seul ou en équipe
- Vous avez développé une ressource pédagogique permettant d'améliorer les apprentissages fondamentaux à destination des pédagogues et des formateurs et vous désirez la faire connaître à la communauté Ampiric
- Vous recherchez un partenaire académique ou une structure socio-économique pour coconstruire et/ou expérimenter votre ressource pédagogique
- Vous désirez candidater au CréativLab Ampiric pour être accompagnés tout au long de votre projet
- Vous voulez présenter votre dispositif pédagogique innovant à la communauté du pôle pilote Ampiric.

... Alors, ne tardez pas, déposez votre dossier avant le 29 février pour prendre part à cette aventure exceptionnelle.

Participer au speed-dating du CréativLab Ampiric est une opportunité à saisir pour :

- faire connaître votre projet et échanger avec la communauté Ampiric
- fédérer un ou des partenaires pour développer votre projet
- être accompagné tout au long de la réalisation de votre projet

Le CréativLab, c'est quoi ?

Le CréativLab s'inscrit dans l'action 4 du pôle pilote [AMPIRIC](#), lauréat en 2020, de l'appel à projets « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation », intégré au programme d'investissement France 2030 sous l'égide du SGPI, financé par la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée de 10 ans (2020-2030).

Le CréativLab est un espace de coopération et de recherche-action dédié aux pédagogues, chercheurs et entreprises. Coordonné par l'ANRT, il bénéficie du soutien et de l'accompagnement de tous les partenaires d'AMPIRIC.

Les missions du CréativLab ?

- Coproduire, expérimenter et labelliser des ressources pédagogiques permettant d'améliorer les apprentissages fondamentaux à destination des enseignants et formateurs
- Faire émerger une intelligence collective publique-privée et contribuer aux communautés de pratiques développées dans le cadre d'Ampiric ;
- Développer une filière française spécialisée dans la production d'outils pédagogiques.

Pour qui ?

Cet appel à participation est ouvert aux responsables de structures socio-économiques, chercheurs, enseignants, formateurs, étudiants.

Pourquoi participer au speed-dating du CréativLab ?

Le speed-dating du CréativLab sera organisé **le mardi 9 avril 2024 à l'Inspé Aix-Marseille, site de St Jérôme à Marseille**. Il offrira la possibilité aux candidats de :

1. Présenter un projet à l'ensemble de la communauté Ampiric (chercheurs, INSPÉ, CARDIE, Canopé, responsables de structures socio-économiques, enseignants, formateurs, éducateurs...)
2. Rencontrer et convaincre des partenaires potentiels de rejoindre le projet présenté
3. Coconstruire une recherche partenariale pour développer le projet, candidater au CréativLab pour bénéficier d'un accompagnement tout au long du développement du projet

Le speed-dating n'est en aucun cas une évaluation ou une sélection.

Cette étape est exclusivement un moment d'échange.

Quels projets ?

Cet appel concerne tous les projets susceptibles d'améliorer les savoirs fondamentaux des élèves (lecture, écriture, compétences mathématiques, raisonnement, respect d'autrui), notamment de ceux qui sont en difficulté, et de faire évoluer la formation initiale et continue des enseignants.

La durée maximum d'un projet est de 36 mois.

Calendrier

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert du **8 janvier au 29 février 2024 (à minuit)**.

- **8 janvier 2024** : ouverture de la plateforme de dépôt des dossiers pour participer au speed-dating.
- **29 février 2024** : fermeture de la plateforme.
- **9 avril 2024** : speed-dating à l'Inspé Aix-Marseille, Site de St Jérôme à Marseille.

À l'issue du speed-dating, les candidats disposent de deux mois pour coconstruire un projet de recherche partenariale autour de l'initiative initiée suite au speed-dating.

- **du 10 avril au 9 juin 2024** : dépôt du projet de recherche partenariale sur une plateforme dédiée pour candidater au CréativLab.
- **10 juin 2024** : Les projets déposés sont transmis à des chercheurs-référents (deux par projet) désignés au sein du Conseil Scientifique Interne (CSI) d'Ampiric. Ils sont chargés d'expertiser les dossiers et de donner un avis favorable ou défavorable aux projets.
- **4 juillet 2024** : Les candidats ayant reçu deux avis favorables sont convoqués à présenter oralement leur projet devant un comité de sélection qui désignera les projets lauréats.

Le comité de sélection peut également, s'il le juge nécessaire, sélectionner des projets « à incubé ». Dans ce cas, le CréativLab offrira la possibilité aux porteurs de faire mûrir, pendant un an, les projets jugés prometteurs, en mettant à leur disposition son réseau et ses moyens.

- **12 juillet 2024** : annonce des résultats aux candidats.
- **1^{er} septembre 2024** : Lancement des projets lauréats.

Pourquoi candidater au CréativLab Ampiric ?

Les porteurs des projets lauréats du CréativLab Ampiric auront la possibilité de :

- Nouer des partenariats avec les acteurs de l'éducation, de la recherche et du monde de l'entreprise
- Être accompagnés tout au long du développement d'une ressource pédagogique innovante
- Avoir accès à des ressources et partager les connaissances dans un réseau
- Bénéficier d'un financement : Les projets lauréats bénéficieront d'un financement de fonctionnement pouvant aller jusqu'à 15 000 € pour l'ensemble du projet (selon le budget et les dépenses éligibles)

Documents joints à cet appel

Le protocole de fonctionnement du CréativLab

Contact

creativlab@anrt.asso.fr